ecomaison

Rapport d'activité 2025



Édito

> **“Ecomaison continue de faire progresser la collecte, le réemploi et le recyclage des objets et matériaux de la maison.”**



Ecomaison est l’éco-organisme agréé par l’État pour gérer le tri, la collecte, le réemploi et le recyclage des objets et matériaux de la maison et des lieux de vie : mobilier, literie, textiles de décoration, produits et matériaux de construction du bâtiment, articles de bricolage et de jardin, jouets.

Ecomaison relie chaque jour les acteurs qui font vivre l’économie circulaire : fabricants, distributeurs, collectivités, opérateurs, réparateurs, acteurs solidaires.

Ensemble, ils réparent, collectent, réemploient, trient, recyclent. Et inventent les solutions de demain.

Les chiffres clés 2025 racontent une dynamique collective.

Ils sont la preuve que relier les bons acteurs aux bonnes solutions fait toute la différence quand il s’agit de faire avancer l’économie circulaire.

Résultats financiers

Après une reprise nette de 6,3 M€ de provisions pour charges futures, Ecomaison clôture l'exercice 2025 à l'équilibre, conformément à son obligation de non-lucrativité.



Produits :

464,5 M€
Eco-participation pour les 4 filières

7,3 M€
Cessions matières et autres produits

0,9 M€
Résultats financiers

Dépenses :

408,0 M€
Coûts de collecte, préparation, traitement et Soutiens aux partenaires

17,7 M€
Soutiens au Réemploi et à la Réparation

10,3 M€
Communication, Innovation et autres obligations des agréments

25,8 M€
Frais de fonctionnement et généraux

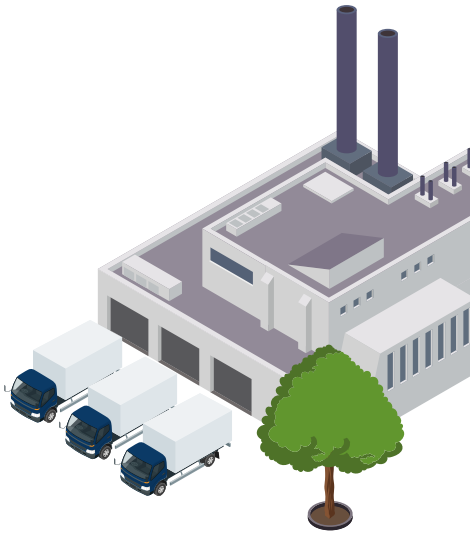
14,6 M€
Équilibrages 23&24, CHIDO, aléas caractérisations

2,6 M€
Autres dépenses

6,3 M€
Reprise des provisions sectorielles charges futures

Comptes d'exploitations

RÉSULTATS 2025 EN M€	AMEUBLEMENT	JOUETS	ARTICLES BRICOLAGE ET JARDIN	BÂTIMENT	TOTAL
Total produits	365,4	36,3	23,4	46,7	471,8
Contributions	360,6	36,2	23,2	44,5	464,5
Cessions matières et autres produits	4,8	0,1	0,2	2,2	7,3
Total Charges	378,1	25,6	26,2	48,2	478,1
Coûts de collecte, préparation et traitement	286,8	13,7	16,4	28,3	345,2
Soutien aux partenaires	46,4	1,3	2,5	12,4	62,6
Réemploi & Réparation	14,4	2,4	0,8	0,1	17,7
Communication, innovation et autres obligations des agréments	3,6	4,2	1,5	1	10,3
Frais de fonctionnement et généraux	12,5	3,8	3,5	6	25,8
Autres dépenses	14	0,2	1,5	0,4	16,5
Dotation Provisions pour charges futures	12,7	-10,7	2,8	1,5	6,3
Résultat Net	-	-	-	-	-



Croissance du portefeuille

La montée en puissance des filières soutient la progression des contributions.

En 2025, Ecomaison poursuit l'élargissement de son portefeuille d'adhérents, avec 14 244 entreprises désormais engagées, en hausse de 16 % par rapport à 2024. Cette dynamique est portée par toutes les filières, et tout particulièrement par les Articles de Bricolage et Jardin (+ 33 %) et les Jouets (+ 20 %), qui confirment leur montée en puissance, tandis que le Bâtiment enregistre un léger repli (- 3,2 %) dans un contexte de moratoire réglementaire sur la filière.

Les contributions versées par les adhérents atteignent 464,5 M€, en progression de 13 % sur un an. Cette évolution traduit l'élargissement du périmètre d'activité, avec l'adhésion de nouveaux acteurs notamment liés aux places de marché et aux vendeurs tiers.

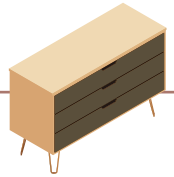
14 244
entreprises adhérentes

+ 16 %
18 225
contrats d'adhésion

+ 13 %
464,5 M€
d'éco-participation



Répartition des contrats d'adhésion



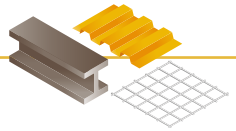
Ameublement
10 652
+ 11 %
vs 2024



Jeux et jouets
3 337
+ 20 %
vs 2024



Bricolage-jardin
2 575
+ 33 %
vs 2024



Bâtiment
1 661
-3,2 %
vs 2024

Volumes mis sur le marché (kt) vs éco-participation (€)

Le poids des tonnages mis sur le marché ne reflète pas mécaniquement le niveau des contributions perçues.

Chaque filière applique un barème d'éco-participation propre, calibré selon la nature des matériaux, leur recyclabilité et le coût réel de leur traitement. L'Ameublement, qui concentre près de la moitié des tonnages mis en marché, représente ainsi plus des trois-quarts des contributions collectées — reflet d'une filière historique et pleinement structurée.

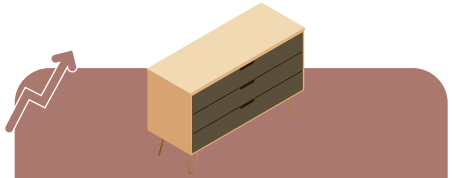
À l'inverse, le Bâtiment, avec près de 1 850 KT mis en marché, ne pèse que 44,5 M€ de contributions, en cohérence avec la nature des matériaux concernés et le contexte de refondation de la filière en 2025. Les Articles de Bricolage et Jardin et les Jouets confirment quant à eux la progression de leurs contributions respectives, portée par l'évolution des barèmes et la montée en nombre de leurs adhérents.



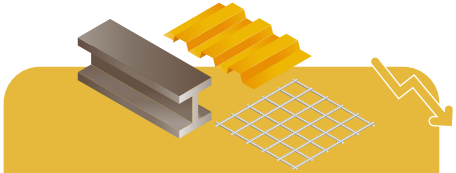
373 kt
bricolage-jardin
+6,3 %



157 kt
jouets
+5,6 %



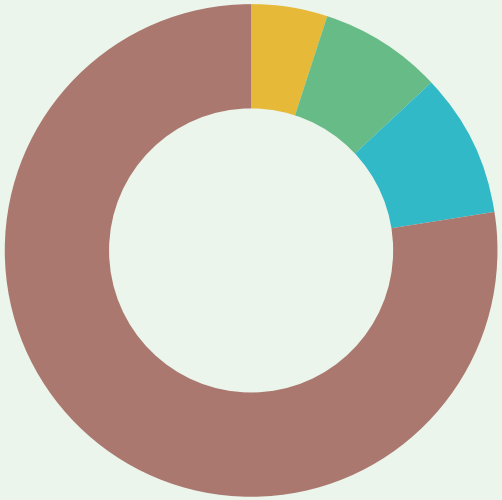
2 650 kt
ameublement
+0,5 %



1 848 kt
bâtiment
-9,3 %

Contributions

464,5M€
+13 %



360,6M€
Ameublement
+10,2 %

23,2M€
Bricolage et jardin
+18 %

44,5M€
Bâtiment
+43 %

36,2M€
Jeux et jouets
+5 %

Maillage
un réseau toujours plus dense sur le territoire

En 2025, Ecomaison franchit une nouvelle étape dans le développement de son réseau, avec **14 202 équipements de collecte accessibles sur tout le territoire,** soit 2 300 équipements supplémentaires déployés sur l'année, dont 172 nouveaux conteneurs dédiés au réemploi. Ce maillage d'environ **7 500 points de collecte** est accessible à 75 % par les professionnels. Cette densification continue du réseau se traduit par une hausse de 12,6 % des tonnages collectés ou recyclés par rapport à 2024, confirmant la capacité d'Ecomaison à accompagner la montée en puissance de ses quatre filières d'agrément.

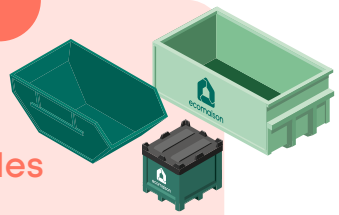
Maillage grand public

6 320 points de collecte accessibles aux ménages



Un point de collecte
15 km
autour de chez soi

Maillage pro



5 343
points de collecte accessibles aux professionnels

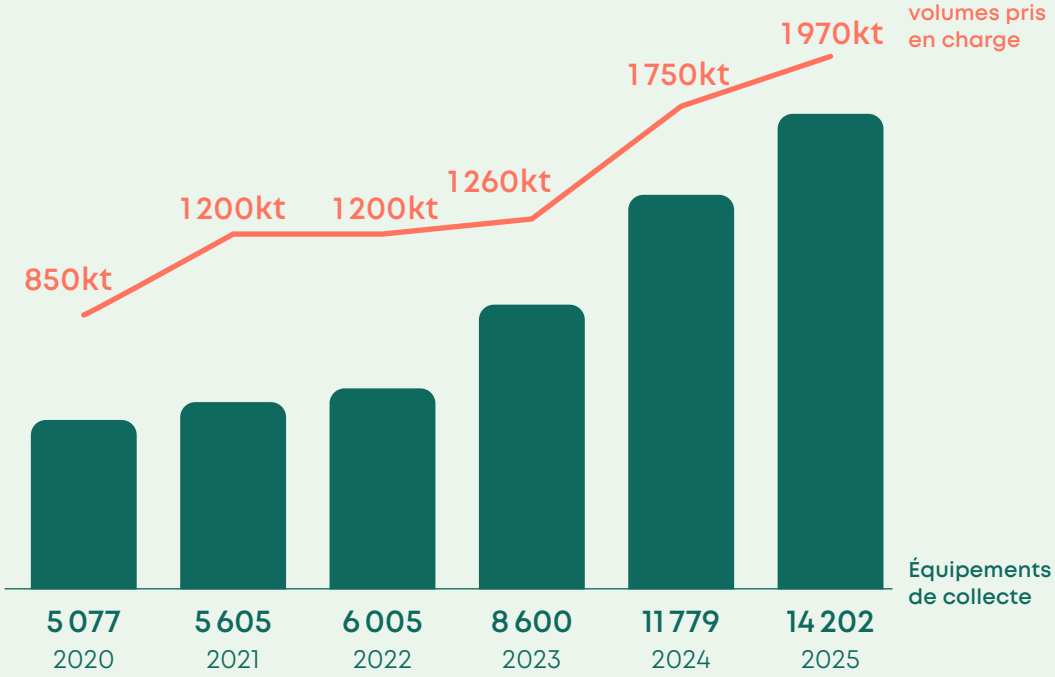
Maillage toujours croissant



+2 300
équipements de collecte en 2025

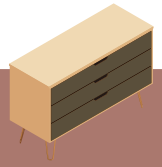
dont
+172
conteneurs réemploi

+ 12,6 %
vs 2024



Performance de la collecte

Les taux de collecte observés en 2025 traduisent des dynamiques différenciées selon la maturité de chaque filière. L'Ameublement, filière historique d'Ecomaison, affiche un taux de collecte de 58 %, résultat d'un maillage désormais bien implanté sur le territoire. Les filières plus récentes, Bâtiment (15 %), Bricolage-Jardin (30 %) et Jouets (16 %), poursuivent leur montée en puissance, portées par le déploiement progressif de leurs réseaux de collecte respectifs et appelées à voir leur performance progresser dans les années à venir.



Ameublement

1,5 Mt
collectées

6 252
points de collecte dédiés



Jeux et jouets

25 Kt
collectées

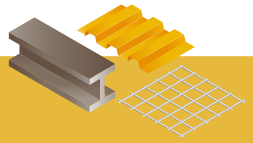
5 503
points de collecte dédiés



Bricolage-jardin

113 Kt
collectées

5 599
points de collecte dédiés



Bâtiment

287 Kt
collectées

1 228
points de collecte dédiés

Le parcours des objets collectés

75 %
des déchets traités en France ;

25 % en Europe

582
sites opérateurs partenaires

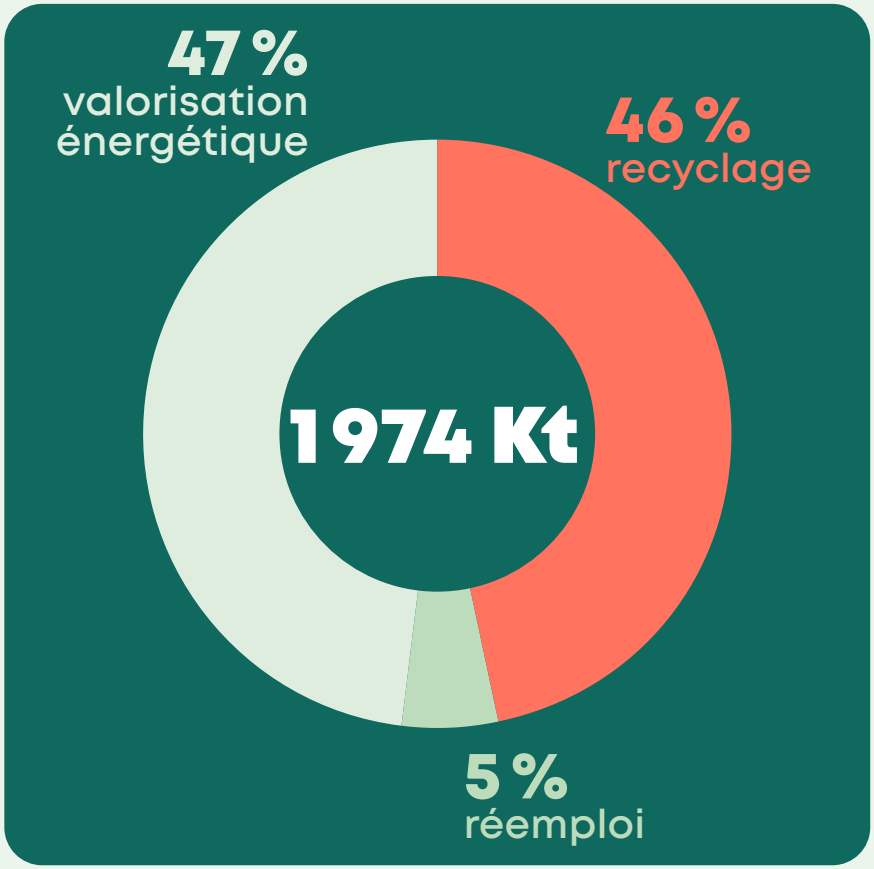


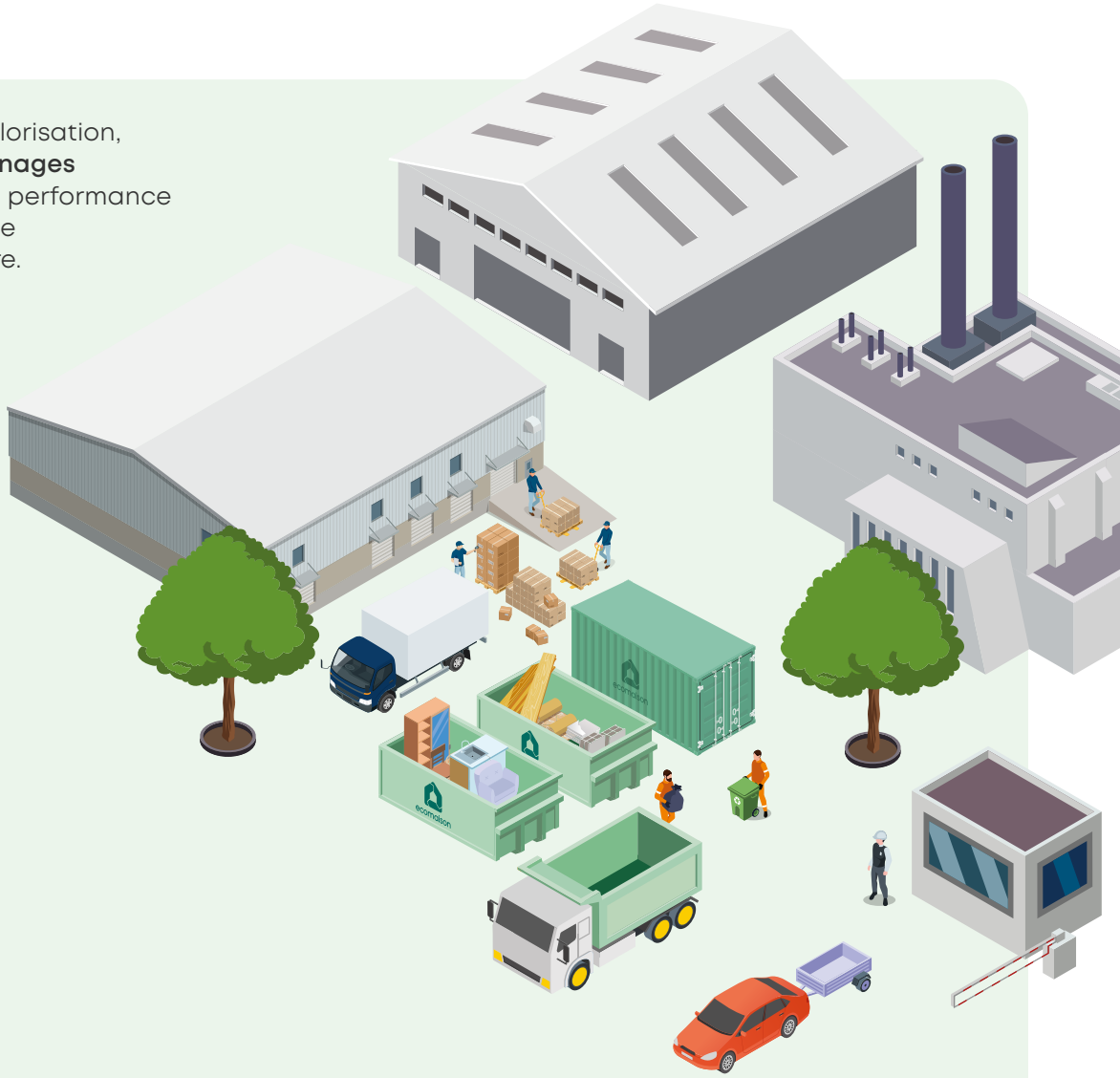
15 km
entre chaque Français et un point de collecte

319 km
parcourus entre la collecte et le recyclage

Performance de valorisation

En 2025, grâce à la diversification de ses exutoires de recyclage et de valorisation, Ecomaison confirme un très haut niveau de performance : **98 % des tonnages collectés sont réemployés, recyclés ou valorisés énergétiquement,** une performance en progression par rapport à 2024 (97 %), qui illustre la maturité croissante du modèle opérationnel d'Ecomaison au service de l'économie circulaire.





Réemploi et réparation

155
lauréats de nos appels à projets

dont
59
nouveaux

740
conventions signées
avec les acteurs solidaires

+ 106
vs 2024



71 Kt
de produits réemployés

+ 9 %
vs 2024



En 2025, Ecomaison a poursuivi son engagement en faveur du réemploi et de la réparation, levier central de l'économie circulaire. Sur l'ensemble des filières agréées, 71 KT de produits ont bénéficié d'une seconde vie, soit une progression de 9 % par rapport à 2024, portée notamment par le dynamisme de la filière Ameublement et la montée en puissance du secteur Jouets.

Pour accompagner cette dynamique, Ecomaison a renforcé son maillage de partenaires solidaires, avec 740 conventions signées — soit 106 de plus qu'en 2024. Les Appels à Manifestation d'Intérêt ont permis de sélectionner 155 lauréats au total, dont 59 nouveaux projets retenus sur la seule année 2025, confirmant la vitalité de l'écosystème du réemploi.

La communication et la sensibilisation du grand public

Faire adopter les bons gestes de tri et renforcer la notoriété

En 2025, la communication d'Ecomaison a permis de structurer l'offre, rendre visibles les services et activer les relais terrain, avec un impact direct sur l'usage des solutions proposées.

Promouvoir le réemploi et la réparation

- La première édition de **La Grande Collecte Solidaire de Jouets** lancée en novembre, constituée d'un dispositif national inédit, a touché près d'un Français sur cinq, avec son message simple **« donner une seconde vie aux jouets »** avec 480 retombées médiatiques.

- Des actions pédagogiques autour du « geste de tri » en vue de réemploi ou de réparation, d'appropriation et de perception de la seconde vie au travers de "roadshow" et notamment de la Recycl'Expo ont permis d'être au plus proche du grand public durant 27 journées.

Faciliter l'accès à l'information

- Restructuration de la marque par rapport à l'offre de services avec la refonte de l'espace professionnel du site dans le but de simplifier le parcours utilisateur et l'accès aux services.

- En 2025, ce sont 110 webinaires et 900 campagnes d'e-mailing qui ont permis la diffusion d'informations relatives aux obligations et à l'offre de services. Des messages et contenus simplifiés destinés à toucher le plus grand nombre au travers de vidéos, testimoniaux partenaires et la nouvelle newsletter Club'In dédiée à la circularité et innovation. Des contenus relayés sur les réseaux sociaux, notamment Linkedin, où la communauté ne cessent de grandir, avec une croissance de 39 %.

- Des contenus proposés aux distributeurs permettent de sensibiliser de manière centrée sur les gestes concrets ; apporter, donner et réparer.



La Recycl' Expo


La Grande Collecte solidaire des jouets

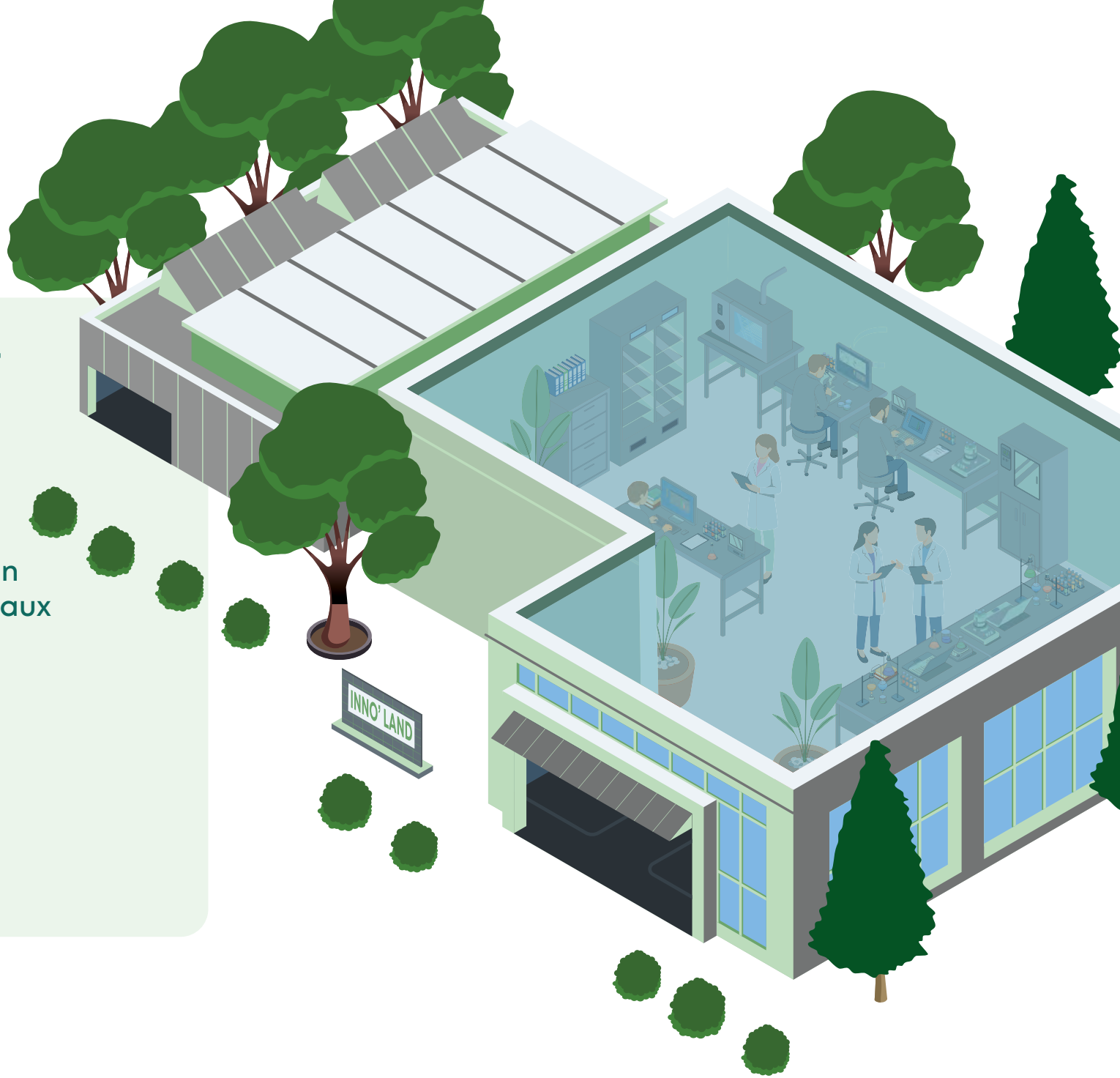
Engager l'ensemble des acteurs

Par l'ensemble de ces actions, avec près de 6,9 M€ de dépenses, la communication a confirmé sa contribution essentielle à la mission d'intérêt général d'Ecomaison : informer, mobiliser et engager l'ensemble des acteurs de la filière vers les objectifs de réemploi, de recyclage et d'économie circulaire.

Les innovations

Innover pour concevoir l'avenir

En 2025, Ecomaison poursuit au travers de sa stratégie d'innovation ses objectifs de promotion de la réduction des impacts environnementaux des matériaux et produits.
En investissant 2,6M€ dans l'innovation, Ecomaison se positionne ainsi comme un moteur de croissance pour une nouvelle vie des produits et matières.



Les innovations

Éco-conception & durabilité

Cet axe est dédié à la co-construction et à la promotion d'approches innovantes d'éco-conception (réparabilité, recyclabilité, durabilité) et de services pour accompagner les adhérents sur la réduction de leurs impacts.
Il est déployé sous la forme de différents programmes, notamment :

- Le soutien à la conformité au travers des Plans de Prévention et d'Éco-conception ainsi que de l'affichage environnemental.

- L'accompagnement à l'éco-conception et aux services circulaires, afin de déterminer des plans d'action concernant la conception des produits en vue d'améliorer leur recyclabilité, ou d'initier la mise en œuvre de projets collectifs.

- La poursuite du programme de « sourcing » de matériaux et de technologies innovantes, initié en 2020, destiné à donner un accès direct à plus de 100 innovations pour l'éco-conception avec « Innovation for Eco-design ».



Les innovations

Développement du recyclage

Cet axe est focalisé sur l'identification et le développement de technologies de collecte, de tri, de préparation et de recyclage, optimisant performances environnementale et économique. Il se déploie notamment à travers :

- **Des expérimentations sur la collecte,** avec de nouveaux outils, consignes ou schémas plus préservants pour certains flux comme les matelas, les textiles ou la céramique, destinés à alimenter le réemploi ou le recyclage.

- **Des Appels à Projets sur le tri, la préparation et le recyclage,** structurés en deux volets : la Recherche et Développement, pour les projets à maturité modérée ; et des partenariats d'innovation industriels, pour les projets en phase d'industrialisation, au travers de soutiens financiers.

- **Une plateforme digitale dédiée aux matières recyclées,** destinée à stimuler l'intérêt des adhérents pour l'incorporation de matières recyclées dans leurs produits, et à recenser leurs besoins sur ces initiatives.



Frais de fonctionnement

Au global, toutes filières confondues (hors frais liés aux organismes coordinateurs agréés), les frais de fonctionnement s'établissent à 25,8 M€ à la clôture de l'exercice.
Les frais de fonctionnement de l'exercice recouvrent principalement :

- Frais de personnel, intérim et frais internes.
- Coûts de développement des secteurs et à la mise en place des conseillers collecte.
- Frais de contrôle des metteurs en marché, des opérateurs et des partenaires de la collecte et du traitement (collectivités, entreprises sociales et solidaires).
- Études et accompagnement en termes de stratégie multi secteur, achats, organisation des services, objectifs de réemploi et réparation.
- Chantier d'évolution des systèmes d'information, notamment ceux relatifs à l'offre de services, au maintien en conditions opérationnelles du SI Collecte, et préfiguration, en lien avec les organismes coordonnateurs, de la création d'un portail unique déclaratif destiné aux collectivités locales.
- Frais administratifs externalisés (honoraires légaux et juridiques, assistance à maîtrise d'ouvrage des applications SI Métiers et Finances, prestations externalisées liés aux ressources humaines, recouvrement, trésorerie, relation client).





25,8 M€
frais de fonctionnement

14,8 %
Jeux et jouets

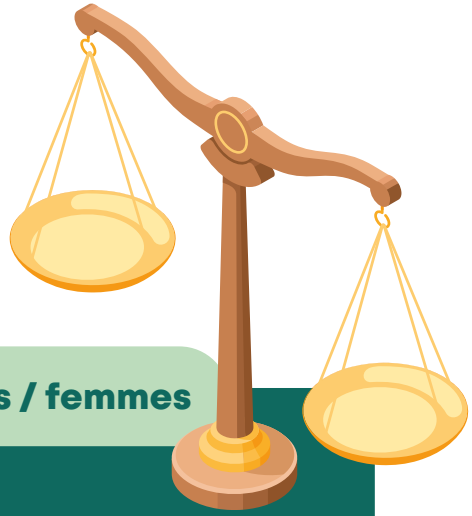
23 %
Bâtiment

13,6 %
Bricolage Jardin

48,5 %
Ameublement



Bilan social



Au 31 décembre 2025, l'effectif est de 103 personnes équivalent temps plein et se répartit comme suit :

Répartition par contrats



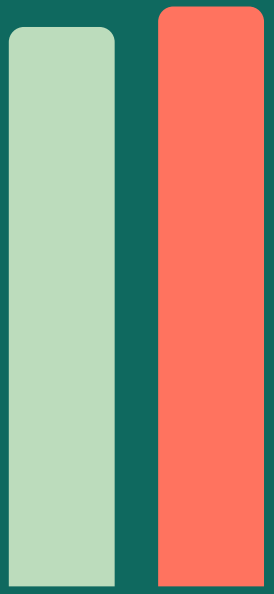
98
en CDI

4
en CDD

1
Contrat d'intérim

Répartition hommes / femmes

103
collaborateurs



48 %
de femmes

52 %
d'hommes

ecomaison

Pour toutes vos questions, vous pouvez NOUS CONTACTER

ecomaison.com/contactez-nous

Retrouvez nos actualités et événements sur
ecomaison.com
et sur notre compte **LinkedIn**

Besoin D'AIDE ?

Découvrez notre **assistant virtuel**

Ecomaison – SAS au capital de 291 000 € - Siège social : 50 avenue Daumesnil 75012 Paris 538 495 870 RCS Paris
Mise en page : BIBICHÉ - Août 2026